

FORMATION ACTEUR PRAP IBC

PARTICIPANTS

Toutes les personnes des secteurs de l'industrie, du bâtiment-travaux publics, du commerce et du tertiaire souhaitant réduire ou supprimer les risques liés à l'activité physique dans leur situation de travail en déployant les pratiques de prévention.

PRE REQUIS : Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation, les apprenants seront capables de :

- Identifier les risques AT/MP à leur poste
- Identifier les dommages potentiels en utilisant les connaissances anatomiques et physiologiques
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Proposer des améliorations au poste de travail

DUREE : 2 jours soit 7 heures (les deux journées seront distantes d'une semaine)

TARIF & DATES : disponibles sur site www.perform-log.fr.

PROGRAMME DE FORMATION

Enjeux sociaux et économique des AT/MP

- Conséquences pour l'individu et l'entreprise

Détail des éléments anatomiques et physiologie de l'appareil locomoteurs

- facteurs de risques et conséquences sur la santé

Situation de travail et place de l'activité physique

- Individu, tâche, matériel environnement
- postures, efforts, gestes, déplacement avec ou sans charge

Description des sollicitations dans son activité

- Déterminants de l'activité et dommages potentiels

Proposition des pistes d'amélioration en s'appuyant sur les principes de prévention

- formalisation et hiérarchisation des pistes de solution

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposé théorique et nombreux films de présentation des TMS et de mise en situation de manutention avec partage d'expériences

Formation réalisée par Mr Philippe SOUGRATI certifié et habilité par l'INRS et à jour du référentiel (Habilitation Prap Ibc n° 1215023/2017/Prap-IBC-01/O/05)

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Support de la formation remis à chacun des participants au format pdf (clé USB fournie)

EVALUATION

Ateliers de mise en pratique des 5 principes de base de manutention et d'économie d'effort
Travail d'intersession entre les deux journées avec restitution individuelle de l'analyse par chaque apprenant de sa propre situation de travail selon trame de l'INRS

Les apprenants ayant suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux évaluations obtiendront le certificat d'acteur PRAP délivré par l'INRS

ACCESSIBILITE

Formation sur site client devant être adapté pour accueillir les apprenants en situation de handicap

Version 2020 - 01/09/2020